

Communiqué / 27 octobre 2025

DEGROUX BRUGÈRE ACCOMPAGNE MEILLEURTAUX PLACEMENT LORS DE L'ACQUISITION D'HONOVA

Meilleurtaux Placement marque une nouvelle étape dans le développement de son offre dédiée à la gestion de patrimoine en annonçant l'acquisition de la société Honova, société française de conseil patrimonial. Quelques mois après le lancement de son offre Gestion Privée en 2025, cette opération vient consolider la position du groupe auprès d'une clientèle patrimoniale en quête d'un accompagnement sur mesure et haut de gamme.

Fondée en 1988 par Monsieur François Nesa, Honova figure parmi les pionnières du conseil en gestion de fortune en France. Forte d'un encours sous gestion de près de 200 millions d'euros, la société se distingue par une approche rigoureuse et des stratégies d'investissement conçues pour résister aux cycles économiques et aux crises financières.

Cette acquisition s'inscrit dans la stratégie de diversification et de croissance de Meilleurtaux Placement, qui gère aujourd'hui plus de 5,7 milliards d'euros d'encours et a réalisé une collecte record d'un milliard d'euros en 2024. Porté par la confiance de plus de 70.000 épargnants, le groupe poursuit son développement en s'appuyant sur un modèle hybride, alliant innovation digitale et expertise humaine, avec l'ambition de doubler ses actifs d'ici 2027.

Augustin Fleytoux et Emilie Phalier ont conseillé Meilleurtaux Placement sur les aspects juridiques et transactionnels de l'opération.

À propos de Degroux Brugère

Basé à Paris et à Luxembourg, notre cabinet propose un accompagnement sur-mesure grâce à une équipe d'environ 40 personnes, dont 10 associés et vingt-cinq *counsels* et collaborateurs, aux compétences transversales en matières transactionnelle (*private equity*), fiscale, contentieuse et de restructuration.

Nous privilégions une approche constructive et *business-oriented*, en considération des pratiques de marché, et conseillons les sociétés, leurs dirigeants et/ou leurs actionnaires, ainsi que les fonds d'investissements, dans toutes leurs opérations de cessions et acquisitions d'actifs et de participations, d'investissements, de LBO, de levées de fonds, ainsi que dans la mise en place de mécanismes d'intéressement.

<https://www.degrouxbrugere.com>